

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 21 juin 2018

Compte rendu de la deuxième séance ordinaire 2018 du comité de circulation de la Ville de Bromont, à la salle du caucus de l'Hôtel de Ville de Bromont.

Présences : Ève-Marie Préfontaine, Greffe et affaires juridiques de la ville de Bromont
Marc Tremblay, Service de police de la Ville de Bromont
David Charbonneau, Service des travaux publics de la Ville de Bromont
Maria A. Hernandez, Service d'urbanisme de la ville de Bromont
Michel Bilodeau, Conseiller municipal
Jacques Lapensée, Conseiller municipal
Denis Rivest, Comité de Surveillance de quartier
Charles Leblond, Citoyen Bromontois
Cathy Giard, Comité consultatif de la famille

Secrétaire : Sonia Larochelle, Service de police de la Ville de Bromont

Absence : Dominic Lavin, Regroupement des Gens d'affaires de Bromont

Les membres présents (9) à l'ouverture de la séance forment quorum et siègent sous la présidence de M. Denis Rivest.

1. Ouverture de la rencontre

Ouverture de la rencontre à 07h35 par un mot de bienvenue du président M. Denis Rivest.

2. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 21 juin 2018

Ajouts au Varia (Point 7) :

- Stationnement rue Dorion - Champlain *Proposé par M. Charles Leblond*
- Interdiction de stationner rue John-Savage *Proposé par M. Jacques Lapensée*
- Problématique séparateurs Zébra rue John-Savage *Proposé par Ève-Marie Préfontaine*
- Expiration mandat de deux membres au sein du comité *Proposé par Marc Tremblay*

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption compte rendu de la rencontre du 15 mars 2018

Le compte rendu a été transmis par courriel aux membres du comité avant la rencontre afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

4. Suivi des comptes rendus antérieurs

a) Transformation à deux sens de la sortie à sens unique au Bureau d'accueil touristique – Services TP (EC-104)

David Charbonneau mentionne que le projet est toujours à l'étude par les services techniques de la ville. Si toutefois il était impossible de modifier la sortie, le comité propose d'améliorer la signalisation à l'approche du Bureau d'accueil touristique.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 21 juin 2018

b) Pierre-Laporte / Esso-Sortie 74 — Service TP (EC-114)

Toujours en attente, projet de développement qui sera éventuellement présenté au MTQ.

c) Signalisation piste cyclable – Service TP (EC-122)

David Charbonneau confirme que les nouveaux panneaux ont été installés tel que convenu lors des rencontres précédentes.

Marc Tremblay souligne qu'il y aura peut-être des changements à prévoir suite à l'adoption de la Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions puisqu'il y a de nouvelles mesures en vigueur concernant les piétons et cyclistes. Un suivi doit être fait par le Service du greffe et des travaux publics à cet effet.

David Charbonneau se charge de faire une demande au Service des communications de la ville afin de diffuser l'information sur les réseaux sociaux de la ville. (Par exemple, diffusion du lien internet de la SAAQ-information sur les nouvelles mesures au Code de la sécurité routière).

d) Atténuation de vitesse chemin Adamsville – Sylvie Adam (EC-131)

Marc Tremblay rapporte que l'étude de circulation a été effectuée du 7 au 11 juin 2018 pour un total de 95 heures. Un débit de plus de 3400 véhicules a été analysé dans chacune des directions.

Les résultats de l'étude de circulation ne révèlent aucune problématique. Une surveillance policière sera effectuée afin de cibler les excès de vitesse. L'inspecteur Tremblay fera un retour au conseiller municipal M. Marc-Edouard Larose.

Dossier-CLOS

e) Panneau arrêt obligatoire et bollards pont ch. Compton – Service TP (EC-154)

David Charbonneau confirme que des bollards ont été installés tout le long du pont tel que prévu. Ceci a comme effet de rétrécir la chaussée, toutefois la largeur respecte les normes. Jusqu'à maintenant aucun des bollards n'a été brisé.

Dossier-CLOS

f) Piste cyclable ch. Compton – Service TP (EC-156)

Refaire un suivi de ce point en 2019 seulement. Toujours à l'étude par les Services technique.

g) Atténuation de vitesse chemin de Lotbinière – Service de police (EC-193)

Marc Tremblay rapporte que l'étude de circulation a été effectuée du 11 au 14 mai 2018 pour un total de 70 heures. Un débit de plus de 500 véhicules a été analysé dans chacune des directions.

Les résultats de l'étude de circulation ne révèlent aucune problématique de vitesse. Ève-Marie Préfontaine fera un retour au demandeur.

Jacques Lapensée mentionne que du marquage au sol et des panneaux d'affichage de route partagée avec les vélos seront ajoutés ce qui devrait améliorer la sensibilisation des automobilistes.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 21 juin 2018

h) Stationnement rue Montréal – Service de police et Greffe (EC-198)

Marc Tremblay souligne que la problématique de stationnement sur la rue Montréal persiste en période estivale. La chaussée n'est pas assez large pour permettre le stationnement de véhicules des deux côtés de la rue sans rétrécir les voies de circulation à une voie seulement.

Pour des raisons de sécurité routière, le comité de circulation recommande que le stationnement soit interdit à l'année en direction Sud-Est du côté de la rue Sherbrooke à partir de la rue John-Savage jusqu'au Boul.de Bromont.

Adopté à l'unanimité.

Le règlement municipal devra être amendé. De plus, une lettre d'information sera transmise au Edgar Hyperlodge puisque plusieurs employés et clients ont l'habitude de se stationner à cet endroit. Ève-Marie Préfontaine se charge d'effectuer ces démarches.

i) Traverse priorité piétons sur le boul. de Bromont intersection rue de Vaudreuil / de Sherbrooke – Service TP et Greffe (EC-199)

Le Service des travaux publics et le Service du greffe effectueront des vérifications afin de s'assurer de la légalité de cette traverse. Si tel est le cas, le comité recommande d'améliorer la configuration et/ou la visibilité de la traverse.

j) Intersection rue Maurice – Madeleine – Service de police et Service TP (EC-200)

Marc Tremblay et David Charbonneau se sont rendus sur place afin de constater la problématique causée par la configuration de l'intersection et la présence d'un seul panneau d'arrêt obligatoire.

Pour des raisons de sécurité routière, le comité de circulation recommande l'ajout d'un panneau d'arrêt obligatoire en direction Est-Ouest sur la rue Madeleine soit face au panneau existant.

Adopté à l'unanimité.

Ève-Marie Préfontaine se charge de faire une recommandation au conseil municipal afin de modifier le règlement municipal.

k) Vitesse Carré des Pins – Service de police (Réouverture EC-173)

Marc Tremblay rapporte que deux études de circulation ont été effectuées du 17 au 21 mai 2018 pour un total de 95 heures. Un débit entre 270 et 635 véhicules a été analysé dans chacune des directions.

Les résultats ne révèlent aucune problématique de vitesse dans ce quartier. Une surveillance policière sera effectuée afin de cibler les excès de vitesse.

Dossier-CLOS

l) Stationnement de nuit – Service de police (EC-201)

Le comité de circulation recommande la prolongation de la période de stationnement de nuit du 15 novembre au 15 avril.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 21 juin 2018

Ève-Marie Préfontaine se charge de la recommandation au conseil de ville.

m) Panneau d'arrêt rue Shefford intersection rue des Patriotes / des Golfeuses (Réouverture EC-74)

Marc Tremblay et David Charbonneau se sont rendus sur place afin d'évaluer la configuration des lieux. Aucune problématique de visibilité n'est constatée. Le Service des travaux publics doit évaluer la possibilité de procéder à une taille d'arbre (s'ils se retrouvent sur la propriété publique). Le comité croit qu'il serait plus dangereux de modifier la traverse actuelle pour en faire une traverse de priorité piétons. De plus, le comité ne voit pas la pertinence d'ajouter des arrêts obligatoires.

L'inspecteur Marc Tremblay rapporte qu'une étude de circulation a été effectuée du 14 au 18 juin 2018 pour un total de 95 heures. Un débit de plus de 10 500 véhicules a été analysé dans chacune des directions.

Les résultats ne révèlent aucune problématique de vitesse. Le comité convient qu'aucune modification ne sera apportée à cette intersection. Le président M. Denis Rivest se charge d'informer le comité de surveillance de quartier.

Dossier-CLOS

Suite au point m), l'inspecteur Marc Tremblay propose une amélioration au Règlement sur le comité de circulation afin d'éviter de répéter les discussions concernant une même problématique. Le comité convient qu'un point ayant été débattu et étant clos ne sera traité à nouveau par le comité avant une période de deux ans sauf si un élément nouveau était rapporté dans la nouvelle demande.

Ève-Marie Préfontaine se charge d'effectuer la modification au Règlement sur le comité de circulation.

5. Sécurité à vélo – Service de police (EC-202)

Une demande a été reçue afin que la ville améliore la sensibilisation faite sur la présence des cyclistes et le partage de la route. L'inspecteur Marc Tremblay mentionne qu'un policier fait annuellement la visite des classes de 5^e année du primaire des écoles du secteur (Programme cycliste averti). Plusieurs idées de prévention sont apportées par les membres. Ève-Marie Préfontaine consultera Mme Annie Cabana (Coordonnatrice parcs et sentiers) et M. Nicolas Legault (CNCB) afin de voir auprès d'eux ce qui pourrait être fait en ce sens. De plus, elle se charge de faire une demande au Service des communications de la ville afin de diffuser de l'information sur les réseaux sociaux de la ville et elle fera un retour au demandeur.

6. Emplacement des panneaux de signalisation rue Stanstead – Travaux publics (EC-203)

Une demande a été reçue afin de revoir l'emplacement de la signalisation sur la rue Stanstead. Marc Tremblay rapporte qu'une étude de circulation a été effectuée du 14 au 17 juin 2018 pour un total de 63,25 heures. Un débit entre 188 et 224 véhicules a été analysé pour chacune des directions.

Les résultats de l'étude de circulation ne révèlent aucune problématique de vitesse.

Marc Tremblay et David Charbonneau se rendront sur place afin d'analyser la situation.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 21 juin 2018

7. Éclairage – Travaux publics (EC-204)

Point ouvert afin de consigner les différentes demandes d'éclairage.

Marc Tremblay souligne le manque d'éclairage au passage pour piétons face au Edgar Hyperlodge sur le boul. de Bromont.

David Charbonneau mentionne avoir reçu une demande d'éclairage pour les boîtes postales se situant au 13 rue de Laviolette.

David Charbonneau précise que le projet d'éclairage au DEL 2018 ne consiste pas à ajouter de l'éclairage mais bien à remplacer celui existant. Le Service des travaux publics analysera la possibilité d'ajouter de l'éclairage au 13 rue de Laviolette mais ne pourra augmenter l'éclairage sur le boul. de Bromont.

8. Danger causé par le retrait du panneau d'arrêt rue Champlain – Travaux publics (EC-205)

Un citoyen rapporte une situation dangereuse pour les piétons se rendant à la station de ski dans la courbe de la rue Champlain depuis le retrait du panneau d'arrêt obligatoire. Le Service des travaux publics procédera à l'installation d'un panneau de présence de piétons dans la courbe où se trouvait l'arrêt obligatoire. David Charbonneau se charge de faire le suivi auprès du demandeur.

9. Vitesse rue Marcel-R-Bergeron – Travaux publics (EC-206)

Le Services des travaux publics a reçu une plainte de vitesse sur la rue Marcel-R-Bergeron. Une étude de circulation sera effectuée, les plaques de comptage seront installées.

10. Marquage passage piétons rue Châteauguay face rue du Mont-Berthier (Réouverture EC-153a) – Travaux publics

Le Service des travaux publics a reçu une demande de marquage au sol sur la rue Châteauguay face à la rue du Mont-Berthier afin d'améliorer la sécurité des piétons et cyclistes utilisant le sentier B2. Le comité ne voit pas d'inconvénient à cette demande. Le Service des travaux publics procédera au marquage sur la chaussée d'un passage pour piétons à l'Ouest de la rue du Mont-Berthier qui rejoindra le sentier B-2.

11. Sensibilisation vitesse rue de l'Hôtel-de-ville – Service de police (EC-207)

Le service de police a reçu une demande de sensibilisation à la vitesse sur la rue de l'Hôtel-de-ville qui pourrait être fait par l'installation sur place de la remorque radar. Il s'agit d'une rue privée, les policiers ne peuvent appliquer le CSR. Le comité convient que rien ne sera fait en ce sens. L'inspecteur Marc Tremblay fera un retour au demandeur.

Dossier-CLOS

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 21 juin 2018

12. Varia

12.1 Stationnement rue Dorion - Champlain – Service de police (EC-208)

Problématique causée par le stationnement de véhicules sur la rue Dorion jusqu'à la rue Champlain. Les membres du comité doivent se rendre sur place afin de constater la situation. À revoir lors de la prochaine rencontre du comité.

12.2 Interdiction de stationner rue John-Savage – Travaux publics (EC-209)

Panneaux d'interdiction de stationner mal positionnés sur la rue John-Savage en direction Nord. Ceci crée de la confusion pour les automobilistes. David Charbonneau mentionne que les panneaux pourraient être déplacés après l'entrée du centre de conditionnement physique Concept Action par le Service des travaux publics afin d'améliorer la visibilité.

12.3 Problématique séparateurs Zébra rue John-Savage – Travaux publics (EC-210)

Ève-Marie Préfontaine rapporte qu'un problème d'encrage a été rencontré avec les séparateurs Zébra installés sur la rue John-Savage. Annie Cabana (Coordonnatrice parcs et sentiers) est en discussion avec la compagnie afin de trouver une solution.

12.4 Expiration mandat de deux membres au sein du comité – Service du Greffe (EC-211)

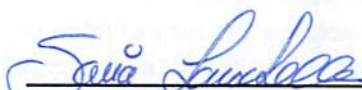
Marc Tremblay souligne que le mandat au sein du comité de circulation de deux membres est échu depuis Mai 2018 (mandat de deux ans). Il s'agit des représentants du Comité de surveillance de quartier et des Gens d'affaires de Bromont. Marc Tremblay se charge de transmettre l'information au représentant des Gens d'affaires de Bromont M. Dominic Lavin. M. Denis Rivest transmettra l'information au Comité de surveillance de quartier.

13. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu jeudi 20 septembre 2018 à 07h30.

14. Levée de la rencontre

Fin de la rencontre à 09h40.



Sonia Larochelle, Secrétaire